

**Nouveau**

# Mes démarches en ligne

**...sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr)**

*La Ville met à disposition des usagers  
du service public communal  
un portail de démarches en ligne.*

Ce guichet numérique, complémentaire  
des accueils physiques,  
a vocation à faciliter la vie de celles  
et ceux qui n'ont pas toujours  
la possibilité de se déplacer  
aux horaires des bureaux.



Saint-Etienne-du-Rouvray

# Pour faire quoi ?



Inscriptions  
scolaires



Interpellations



État civil et  
citoyenneté



Emplois  
et stages



Unicité



Registre des  
personnes vulnérables



Voirie



Logement



Tranquillité  
vacances



Location de la  
salle festive



Activités  
économiques



Paiement en ligne

## Les + de

## Mes démarches en ligne

- ➔ J'effectue mes démarches quand je veux/quand je peux
- ➔ À la fin de ma démarche, j'obtiens un récapitulatif par mail
- ➔ Je dispose d'un porte-feuille de documents permettant d'accéder facilement et rapidement aux pièces utiles (carte d'identité, justificatif de domicile, CV...)

# Comment créer un compte ?

Je me rends sur **saintetiennedurouvray.fr**



MES DÉMARCHES



JE CLIQUE SUR

À ce stade, j'ai deux possibilités :

J'AI DÉJÀ UN ESPACE PERSONNEL

JE N'AI PAS D'ESPACE PERSONNEL  
ET JE SOUHAITE LE CRÉER

Je renseigne un identifiant,  
un mot de passe  
et j'indique une courriel de contact

Identifiant\*  
Mot de passe\*

  

ACCÉDER À MON ESPACE PERSO

ou



À partir de mes  
identifiants:  
impots.gouv.fr  
ou Ameli ou  
La Poste...

Un lien d'activation est  
envoyé sur ma boîte courriel



JE CLIQUE SUR

J'effectue mes démarches en ligne!



# Unicité

## bon à savoir !

*Les démarches en lien avec Unicité nécessitent, la première fois, de se munir de son « Numéro de famille ».*

### Le Numéro de famille permet :

- ➔ l'inscriptions aux activités (sport, centres socioculturels, loisirs, culture, restauration municipale)
- ➔ le paiement de la facture Unicité
- ➔ le calcul du quotient familial



### Si vous ne disposez pas de « Numéro de famille »

(aucun membre du foyer n'a jamais été inscrit à un service ou une activité Unicité), il est indispensable de vous rendre dans un accueil municipal afin de le créer.



**Rendez-vous à :** accueil de l'hôtel de ville, Maison du citoyen, piscine, accueil du centre socioculturel Georges-Déziré.

### Comment retrouver son numéro de familles ?

- ➔ Sur une facture Unicité
- ➔ Sur un récépissé d'inscription
- ➔ En appelant au 02.32.95.83.83